

Affinités Pierre – Ouverture de la quatrième augmentation de capital

Communication - 6 août 2019



La SCPI **Affinités Pierre** procède à sa quatrième augmentation de capital par l'ouverture, à compter du 6 août 2019, des souscriptions dans les conditions suivantes :

- Montant total de la souscription : 120 000 000 €, par la création de 600 000 parts
- Prix de souscription d'une part : 250 € dont 200 € de valeur nominale et 50 € de prime d'émission
- Date de clôture de la souscription : le 31 décembre 2021

La note d'information de la 4ème augmentation de capital de la SCPI **Affinités Pierre** a reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa S.C.P.I. n° 19-15 en date du 26 juillet 2019. Elle est disponible au siège social de la Société de Gestion, **Groupama Gan REIM**, 136 rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre et sur son site internet [www. groupamagan-reim.fr](http://www.groupamagan-reim.fr), et peut être adressée gratuitement par courrier ou transmise par mail à toute personne qui en ferait la demande.

Cette quatrième augmentation de capital permettra à la SCPI **Affinités Pierre** de financer les prochains investissements d'ores et déjà identifiés.